

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 6 Avril 2023**

\*\*\*\*\*

**NOMBRE DE  
DELEGUES**

En exercice : 34  
Présents : 23  
Votants : 27

**D23.041**

L'an deux mille vingt-trois,  
le six avril,  
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : VALENTIN Denis, LAFON Madeleine, FABRE Jean, VALENTIN Christine, BLANC Sébastien, ROCHEREAU Bernadette, CASTAN Emmanuel, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CASTAN Grégory, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude, SEGUIN Denis.

**Absents** : RODRIGUES David, CITERIN Sylvie (pouvoir donné à BONICEL Pascale), POUGET Valérie, MALZAC Claude, POQUET Pascal, POUDEVIGNE Roger, BONICEL Bernard, RODIER Yves, CONFORT René (remplacé par CASTAN Grégory), JACQUES Jérôme (pouvoir donné à LAFOURCADE Noël), RODIER Colette (pouvoir donné à FERNANDEZ Florence), DE SOUSA Guy (pouvoir donné à POURQUIER Jean-Paul), absents excusés.

Pour mémoire - Suppléants : SEGUIN Pierre-Henri, PIGNOL Jean-Philippe, CASTAN Grégory, DAUBAN Charles, SANS Jean-Pierre, PRANLONG Rémi, MEYRUEIX Franck, RUIZ Marc, RODIER Matthieu, DUPUY Michel.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 23**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D23.041: SUBVENTIONS 2023 DU SERVICE COMMUN CRECHE ALSH TRANSPORT REPAS (GROUPE OBJECTIFS /CRÈCHE, OSCA/ALSH, RAM, MAM SAINT GERMAIN)**

Ces subventions sont du même ordre que celles octroyées en 2022 pour le fonctionnement des différentes associations, sauf en ce qui concerne le Groupe Objectifs pour la gestion de la crèche de La Canourgue. Il est rappelé que le Groupe Objectifs reçoit, depuis 2020, directement de la CCSS les sommes prévues dans le cadre de la Convention Territoriale Globale. La demande de subvention d'équilibre en provenance du Groupe Objectifs pour 2022, ainsi que la demande de subvention pour leur budget prévisionnel 2023, n'ont pas été prises en

compte à ce stade et seront éventuellement régularisées par Décision Modificative puisque ces sommes sont prises en charge par les 10 communes concernées par ce service commun.

◆ OSCA (ALSH)	20 000 €
◆ Groupe Objectifs (structure multi-accueil pour jeunes enfants - Subvention d'équilibre)	0 €
◆ RAM Relais Assistants Maternels	2 700 €
◆ MAM Les Petits Loups du Teil	500 €
TOTAL	<b>23 200 €</b>

**Madame LAFON Madeleine et Messieurs BLANC Sébastien et FABRE Jean ne participent pas à ce vote, car ils sont administrateurs d'OSCA. Par ailleurs, Jean-Claude SALEIL ne participe pas non plus au vote, car les comptes d'OSCA sont validés par son Cabinet comptable.**

Après avoir pris connaissance de cette proposition,

**Le Conseil Communautaire,**

**DONNE** son accord et **DECIDE** de voter ces dépenses au Budget Annexe 2023 Service Commun « Crèche - ALSH - Transport de repas ».

**PRECISE** que la subvention octroyée à l'Association OSCA, pour la gestion de l'A.L.S.H., sera versée en trois fois, en avril, en juillet et le solde en octobre.

Monsieur le Président ou le Vice-Président sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 11 avril 2023,  
Le Président,

Communauté de Communes  
AUBRAC LOT CAUSSES TARN  
16, Quartier de Trémoulis  
48500 LA CANOURGUE

~~Jean-Claude SALEIL~~